

NUMERISE-AGS-RM

10

L'EXPLOSION DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE :
UN PROBLEME MAL POSE

1. On ne connaît pas dans l'histoire de société qui n'ait pas une politique démographique. Même dans les sociétés, apparemment soumises aux conditions de l'"écologie animale" on observe un ensemble cohérent d'attitudes vis-à-vis de la natalité, de la mort et des rapports sexuels qui relève en dernière instance de la situation économique vécue et de la manière dont la collectivité assume sa propre survie.

La politique démographique elle-même, prise globalement doit être localisée dans une perspective d'évolution des formations sociales, évolution déterminée en dernière instance par la "région" économique.

Dans la situation historique qui caractérise notre contraste international actuel (articulation des formations sociales déterminatives et déterminées), l'on ne peut donc pas comprendre les problèmes de population en prenant la donnée démographique comme une variable exogène, c'est-à-dire indépendante. Encore moins peut-on, comme cela est souvent le cas aujourd'hui, la considérer comme une variable qui détermine le sens d'évolution de la formation sociale (par son incidence prépondérante sur la région économique).

2. Il est important de rappeler ce fait pour souligner le caractère idéologique d'études prétendues "scientifiques" dont le volume ne cesse d'augmenter, entraînant avec elles tout le cortège de doutes et voilant la véritable dimension de l'enjeu démographique.

Ces études malgré leur caractère sophistiqué ne reposent, nous allons essayer de le montrer, sur aucune base réellement scientifique. Il faut donc réexaminer, et si besoin est, remettre en question certains calculs démo-économiques qui se rattachent toujours à des postulats idéologiques implicites. Le calcul démo-économique dans sa méthodologie, comme dans ses résultats, apparaît en effet être lié aux prémisses idéologiques qui le sous-tendent.

3. La nécessité d'une démystification du calcul économique et d'une élucidation des prémisses théoriques est dictée par des considérations de conjoncture. Pour ce qui concerne le continent africain, un tournant va être pris qui sera peut-être décisif pour notre avenir. L'année 1974, baptisée "Année mondiale de la population", sera en effet celle d'un grand enjeu. Ce ne sera pas seulement l'année de la grande confrontation entre tiers-monde et pays développés autour d'un problème aussi crucial que l'avenir de l'humanité. La conférence mondiale de Bucarest sera surtout une rencontre de personnes responsables - politiquement et intellectuellement - l'occasion d'une confrontation entre des "preneurs de décision" et des "faiseurs de décisions".

C'est dans cette perspective que nous nous efforcerons en tant qu'enseignant africain ^{1/} et en tant que militant, d'élaborer une approche aussi sérieuse que possible du problème démographique africain, c'est-à-dire en le resituant dans un contexte international qu'il importe d'analyser.

1/ L'auteur de ce papier est professeur à l'IDEP. Les vues exprimées dans ce document n'engagent pas l'Institut.

4. Les réunions, débats et conférences ne cessent de se multiplier - des échanges "francs et cordiaux", faute de toucher le fond du problème, c'est-à-dire celui qui conduit à l'action pratique pertinente, semblent au contraire faire partie d'une stratégie globale de la domination reflétée à grande échelle par les moyens d'information.

5. Cette étude étant destinée à des jeunes venant de tous les horizons, l'occasion est bonne pour nous de leur faire prendre conscience des distorsions créées par la domination économique des pays développés sur les sociétés africaines. C'est seulement ainsi qu'il nous semble correct de poser le problème dont nous traitons : quelles sont les relations qui existent entre la croissance démographique de l'Afrique et le fonctionnement de l'économie mondiale ?

Si les jeunes du monde développé et du monde sous-développé, au cours de cette rencontre suscitée par l'Unesco, débattaient passionnément, mais aussi honnêtement - c'est-à-dire scientifiquement - des problèmes importants, des voies nouvelles pourraient s'ouvrir au devenir de la collectivité mondiale.

6. L'objectif de ce travail est de tenter une définition de la stratégie en matière de population pour l'Afrique. Nous étairions notre position - car il faut prendre position puisque en cette matière la neutralité ne peut exister - par des analyses scientifiques historiquement vérifiées.

7. En remontant dans l'histoire des civilisations on retrouve des attitudes très diverses à l'égard de la croissance démographique.

Dans les Etats que nous pourrions qualifier de "populationnistes" des formes variées d'encouragement de la natalité ont été adoptées. Elles ont toujours trouvé leur traduction dans la conception et les comportements populaires vis-à-vis de la procréation. Le Prince mesurant sa puissance au nombre de ses sujets.

De même, on retrouve des attitudes significatives à l'égard de la natalité, de l'avortement, de la nuptialité - des interdits sexuels relevant d'une politique démographique pas toujours explicite.

L'exposition d'enfants, leur liquidation physique, la condamnation des vieux dans certaines communautés (esquimaux) sont autant de positions à l'égard de la démographie, rattachables à des situations économiques présentes ou passées.

8. Il y a en effet - nous insisterons sur ce point - une relation à établir entre politique démographique et situation économique.

Toutes les thèses sur l'optimum de population étayent cette assertion. Il en est de même de celles relatives à la population maximale - selon lesquelles une quantité d'êtres humains donnée, dans des conditions d'exploitation donnée, ne peut dépasser un certain seuil.

De même, en deça d'un certain chiffre, dans un cadre spécifique d'équilibre homme-milieu (rapport des potentialités du milieu et de la technologie disponible), la population ne saurait survivre. On se référera aux travaux intéressants du Pr. Sauvy sur les notions de populations maximales, minimales et l'optimum de population. La place manque ici pour s'étendre sur la signification de ces notions dans le contexte de la démographie africaine.

9. C'est à partir du XIXème siècle que les problèmes de population deviennent objet de science. Les recherches sur les populations atteignent leur point culminant avec l'oeuvre de systématisation de Malthus. L'économiste classique, préoccupé par les conditions de la croissance économique, établit le lien entre rythme de croissance économique et celui de la population.

L'oeuvre de Malthus a tellement marqué les recherches démographiques que toutes les politiques de population se regroupent de nos jours en deux sous-ensembles dont la ligne de démarcation est déterminée par la pensée de Malthus :

9.1. Les politiques malthusiennes ou néo-malthusiennes sont celles qui, au regard d'une situation économique (surtout peu dynamique ou stationnaire), préconisent un ralentissement dans le rythme de croissance de la population.

Ce ralentissement entraînera une diminution relative du rythme de la consommation et, par voie de conséquence, une capacité d'affecter une plus grande quantité de revenu disponible à l'investissement (moteur de la croissance) dont une accélération du rythme de la croissance.

9.2. Les politiques antimalthusiennes ou "populationnistes", au contraire, se référant à des données économiques, historiquement vérifiées, refusent d'accorder un lien de causalité unique dans la relation qui existe entre la croissance de population et la croissance économique.

Nous ne discuterons pas ici de la validité théorique de ces analyses. Ce bref rappel vise simplement, à la lumière des thèses qui prévalent en la matière, de proposer une politique de population, pertinente pour notre continent.

10. Dans ce but, nous commencerons par donner quelques chiffres, qui serviront d'illustrations aux hommes de pensée et d'action préoccupés par le problème de la croissance du nombre des hommes.

Ensuite, nous situerons la position économique de l'Afrique dans ce contexte de l'économie internationale et le mécanisme du fonctionnement interne de nos économies dans le cadre de l'économie mondiale.

A la lumière des perspectives qui se présentent à l'Afrique et étant donné les tendances de l'économie mondiale, une politique démographique est sans aucun doute à entreprendre. Le problème est de parvenir à déterminer laquelle.

Enfin, en troisième lieu, seront examinées les conditions d'une mise en oeuvre d'une politique de population.

Première partie

La croissance démographique en Afrique et ses conséquences

I.1. L'Afrique d'avant les années trente était caractérisée sur le plan sanitaire par un taux élevé de mortalité et de morbidité et de nos jours encore bien des régions restent faiblement touchées par les progrès de la médecine.

De même, le niveau de la natalité était assez important. On peut dire que la natalité très élevée (en raison de la fécondité spontanée, c'est-à-dire "naturelle") est pratiquement stable depuis la pénétration coloniale. Il y avait avant les années trente un quasi-équilibre entre la natalité et la mortalité. Les populations africaines étaient dans l'ensemble des populations stationnaires, mais très probablement leur structure pyramidale se rapprochait de celle des populations stables, c'est-à-dire caractérisée par une légère supériorité de la natalité sur la mortalité. La modification de leur structure était donc extrêmement lente, voire imperceptible. Toute augmentation du volume absolu de la population se répartissait de manière quasi uniforme sur l'ensemble des strates constitutives de la pyramide. Vers les années trente, et surtout après la seconde guerre mondiale à la suite de l'introduction de la médecine moderne, la population africaine se caractérise par l'élévation progressive de son taux de croissance.

I.2. Pendant la période 1900-1960, la population du monde connaît pour la même raison une croissance relativement rapide. La population a presque doublé. Tous les continents, à l'exception de l'Europe, voient leur population suivre la tendance mondiale.

Contrairement à l'Asie, l'Europe et l'Amérique latine, dont les volumes de population ont connu un démarrage sérieux aux environs de 1650 avec un brusque effet d'accélération au milieu du XIXème siècle, c'est à partir de 1930 seulement que ce phénomène se fait sentir en Afrique.

1.3. Si nous extrapolons les tendances passées, nous pouvons prévoir que la population africaine s'élèvera à plus de 650 millions vers la fin du siècle. C'est en fonction de cette même hypothèse que nous pouvons calculer l'amplitude de variation dans le volume de la population entre 1950 et l'an 2000. De nos calculs il ressort que l'indice de variation sera plus fort en Afrique que partout ailleurs dans le monde. A une exception près toutefois : celle de l'Asie dont la variation sera égale à celle de l'Afrique.

Evolution de la population mondiale et par région
1900 - 2000

	1900	1950	1950		2000	2000		Pourcentage Afrique/monde	
			1900	1960		1950	2000	1900	2000
Monde	1550	2518	1,6	2995	6907	2,8	-	-	
Afrique	120	209	1,7	254	663	3,1	7,7	9,6	
Amérique du Nord	81	168	2	199	326	1,8	5,2	4,7	
Amérique latine	63	163	2,6	206	651	4,0	4,0	9,4	
Asie	857	1389	1,6	1679	4250	3,0	55,2	61,5	
Europe avec URSS	423	576	1,3	641	987	1,7	27,0	14,2	
Océanie	6	13	2,1	17	30	2,3	0,9	0,6	

Les données pour l'an 2000, fondées sur une simple extrapolation des tendances récentes, montrent qu'à cette date la population asiatique la plus importante du monde s'élèvera à plus de quatre milliards d'individus (4.250 millions) suivie de très loin par celle de l'Europe (y compris l'URSS) dont la population s'élèvera à près d'un milliard (987 millions).

Malgré sa croissance rapide, la population africaine, avec une augmentation absolue de quelque quatre cent millions (409 millions) entre 1900 et l'an 2000, représentera moins du dixième ($1/10$) de la population mondiale (9,6%). Cependant la part de l'Afrique dans la population mondiale croît à un rythme remarquable puisque le gain d'accroissement de ce pourcentage est seulement de 0,5 entre 1900 et 1950. Ce gain est de 1,5 pour le demi-siècle en cours (1950-2000).

Les populations européennes et nord-américaines connaissent des baisses régulières au regard de l'accroissement du poids de l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine dans la population mondiale. Pendant la période 1900-1950, la population mondiale a été multipliée par 160% ; dans le demi-siècle suivant, elle aura été multipliée par 280 %. Le rythme de variation est assez inégal selon les régions. Cependant, toutes les régions connaissent un accroissement absolu plus accéléré d'un demi-siècle à l'autre.

Pour l'Afrique, le rythme de croissance pour les périodes 1900-1950 et 1950-2000 est le suivant : 170 % pour la première contre 310 % pour la seconde. C'est le rythme le plus élevé après celui de l'Amérique latine où la progression aura été respectivement de 260 % contre 400 %. Il est voisin de celui de l'Asie qui est passé de 160 % à 300 %.

I.4. Les raisons de la croissance des populations sont nombreuses et complexes ; des facteurs d'ordre économique, culturel, religieux, politique, interviennent à de multiples niveaux. Ces facteurs se conjuguent pour produire tel ou tel taux de natalité ou de mortalité. Comment les deux variables ont-elles évolué ? C'est ce que nous allons examiner maintenant.

I.4.1. La natalité en Afrique : le taux de natalité est assez élevé en Afrique.

Au niveau mondial, il se situait autour de 34 % en 1967. Le taux de natalité africaine est de 48%.

Parmi les facteurs qui contribuent à favoriser l'élévation du taux de natalité de la population africaine, nous pouvons retenir notamment :

- a) Les habitudes du mariage. L'âge du premier mariage est assez bas. Pour beaucoup de nos régions c'est pratiquement l'âge de la puberté. Dans la plupart des populations africaines la vie féconde atteint 35 ans. C'est beaucoup, comparativement à l'Amérique et à l'Europe où le premier mariage se situe, toujours chez les femmes, autour de 23-24 ans.
- b) En second lieu, il y a l'attitude vis-à-vis des naissances. Alors que les continents européens et américains l'arrivée de l'enfant se fait maintenant le plus généralement au moment désiré, en Afrique, on a pratiquement aucun moyen scientifique d'empêcher une naissance. Les cas tragiques d'avortement se font de plus en plus nombreux, particulièrement dans les zones urbaines.

Les pays européens et nord-américains disposent de techniques qui permettent de contrôler de manière appropriée les naissances. Nous verrons pourquoi en Afrique le planning familial n'obtient pas de bons résultats. Il est rejeté par les populations, en particulier les populations rurales.

Le niveau d'information des ménages en matière de planning familial est quasi nul donc les risques de procréation quasi-inévitables.

- c) Un autre facteur lié à la natalité est celui de l'espacement des naissances. Nous savons les multiples risques encourus par la femme africaine au moment et à la suite d'accouchements répétés. On sait aussi, tant la probabilité de survivre à un accouchement est faible, l'angoisse des familles, l'angoisse qui s'empare de la collectivité lorsque l'heure de l'accouchement est proche.
- d) En dernier lieu, il faut souligner la forme particulièrement évasée de la pyramide des âges des populations africaines. Ce sont des populations jeunes, donc à forte natalité. Nous sommes la seule région du monde où non seulement la proportion des vieux est la plus faible, mais à la suite de la formidable augmentation du volume de la population, cette proportion va encore diminuer dans les quinze années à venir. Cette jeunesse des populations explique le taux de natalité : en Asie il est de 30 %, en Amérique latine de 40 % contre, rappelons-le, 48 % en Afrique.
- e) C'est volontairement que nous n'avons pas mentionné comme facteur de l'accroissement de la natalité celui de la soi-disante fertilité des populations africaines. Il n'y a pas d'études scientifiques

sérieuses qui démontrent, à partir d'analyses comparatives, que les populations africaines sont peu fertiles ou moins fertiles que les autres. En tout état de cause nous restons sceptiques à l'égard d'opinions non fondées accordant une plus grande fertilité à tel ou tel groupe racial.

Après cette analyse des facteurs qui favorisent la natalité en Afrique, examinons l'autre facteur qu'il faut prendre en compte lorsque l'on étudie l'accroissement démographique : la mortalité.

I.4.2. La mortalité en Afrique : le taux de mortalité africain est le plus élevé du monde. Il se situait en 1965 autour de 22 % alors que la mortalité générale dans le monde était estimée la même année à 14 %. En Amérique latine, il est seulement de 10 %, en Asie du sud de 16 %.

Ces données illustrent le retard culturel et économique de l'Afrique, mais aussi mettent en évidence la doctrine qui sous-tend l'orientation de la politique sanitaire en Afrique.

- a) Retard culturel, parce que la mortalité est due, en Afrique, aux maladies infectieuses et qu'une simple amélioration des conditions d'hygiène, à la suite d'une éducation sanitaire pourtant nécessaire, baisserait sensiblement le taux de morbidité et de mortalité de nos populations (particulièrement des masses rurales). Nous savons que la mortalité infantile est le facteur prépondérant de la mortalité générale africaine. L'enfant africain qui ne bénéficie d'aucune protection devant les conditions d'hygiène déficientes, a une capacité de résistance nulle et donc très peu de chance de survie. Nous savons qu'un enfant sur deux meurt avant cinq ans.

- b) Retard économique : le niveau de mortalité élevé révèle aussi la faiblesse économique du continent africain. En effet, il y a une relation étroite entre le niveau de vie et le taux de mortalité. On sait qu'une communauté qui s'enrichit peut affecter des dépenses plus importantes à des agents sanitaires (au sens large) et paramédicaux. Les communautés pauvres, au contraire, astreintes à des conditions sanitaires déplorables, faute de ressources disponibles pour le développement de la protection sanitaire, connaissent des taux de mortalité incroyablement élevés.

Tout le monde se souvient des dernières calamités qui ont frappé le polygone de sécheresse (les zones arides et sub-arides de l'Afrique tropicale). Dans la plupart des régions d'Afrique, la nature rythme encore le niveau de la mortalité. Comme dans les conditions de "l'Ecologie animale" la quantité de biens alimentaires disponibles détermine le niveau de la morbidité et celui de la mortalité. Etant donné que l'agriculture demeure encore au stade primitif, la disponibilité que l'agriculture de biens alimentaires reste mécaniquement liée aux fluctuations pluviométriques (niveau absolu de la pluviométrie et sa répartition).

- c) Il faut souligner aussi que le niveau de mortalité est lié à une conception bien précise de la planification sanitaire. Le leitmotiv de nos plans de santé est depuis quinze ans la médecine de masse plutôt que la médecine lucrative, médecine préventive et non médecine curative. C'est au niveau pratique que l'on peut juger d'une politique sociale et non au niveau des déclarations d'intention qui caractérisent chaque nouveau Plan.

Sur la plan sanitaire, la société africaine présente d'énormes disparités qui ne cessent de s'élargir au cours des années au détriment des masses rurales. Pour s'en convaincre, un rapide coup d'oeil sur les taux comparés de la mortalité en zone urbaine et en zone rurale. Dans les villes africaines on atteint des taux exceptionnellement bas, voisins quelquefois de ceux des régions développées, alors que dans les zones rurales (qui abritent plus de 75 % de la population totale) les taux de mortalité restent encore très élevés.

Il faut, après ce constat, descendre plus en profondeur dans la réalité sociale. Si nous procédions à une catégorisation de notre société non pas en termes de revenus absolus, mais en termes de catégories culturelles, nous pourrions distinguer deux groupes distincts : la bureaucratie, d'une part, et la masse africaine, d'autre part, qu'elles vivent en zone rurale ou dans les quartiers périphériques des grandes villes. Pour la première catégorie, nous pouvons présumer que le taux de mortalité est aussi bas que celui des populations européennes, alors que celui du second groupe doit être voisin de 22 ou 25 %.

Il faut souligner aussi dans le même ordre d'idée certaines réalités qui ressortent de l'analyse des faits sociaux. La mortalité n'est pas une variable déterminée par la nature. Elle est en relation avec la stratification sociale et les mécanismes de distribution du surplus à l'échelle mondiale. Elle entretient donc un rapport étroit avec le jeu des forces politiques internes. L'étude de la mortalité et son évolution ne peuvent se comprendre que si on la replace dans la dynamique des contradictions de classes qui caractérise toute société.

Nous avons vu qu'il existe une liaison entre le niveau de santé et le niveau de vie. Les classes possédantes n'amélioreront le niveau de vie des classes laborieuses que si elles acceptent de renoncer à une partie

du produit social qu'elles s'approprient normalement au profit de dépenses de santé susceptible de bénéficier aux masses laborieuses. Cette lutte de classes qui s'enracine dans le contexte national doit s'inscrire à l'échelle mondiale sur deux fronts : celui formé par l'ensemble des peuples du tiers-monde et celui constitué par la solidarité avec les masses exploitées des pays du Centre.

Ainsi, on peut aisément comprendre qu'en Afrique la volonté politique ne se concrétise pas dans l'abstrait par un ensemble d'orientations vagues. Une véritable politique sanitaire doit tendre à l'amélioration de l'état de morbidité générale de nos populations et de leur niveau de mortalité générale.

On comprend aussi pourquoi la formation du médecin s'arrête le plus souvent à l'apprentissage d'une technique et qu'elle est rarement complétée par une prise de conscience critique et agissante de l'état de sous-développement. A cet égard, les expériences malgaches d'information des étudiants à la base sur les mécanismes de fonctionnement des sociétés africaines en relation avec la réalité internationale méritent d'être mentionnées. Elles constituent une orientation très encourageante à notre avis et qui mériterait d'être mieux connue.

d) Les populations africaines n'ont jamais été amenées à freiner la natalité pour des raisons d'ordre économique. Il y a plusieurs raisons à cela :

- d'une part, la probabilité des décès, comme nous venons de le voir, est si élevée qu'il faut avoir plusieurs enfants pour parvenir à l'âge de la protection.

- nous savons aussi qu'au cours de ces dernières années en Inde, il y a eu une réaction extrêmement défavorable à la politique de limitation des naissances. Là, dans des zones de productivité comparable à celle de l'Afrique, il a été démontré que la taille de la famille devait être de l'ordre de 6,2 enfants pour qu'il y ait une chance d'avoir un mâle adulte. Avec des taux aussi élevés que celui de la mortalité africaine, avec le niveau technologique sommaire qu'est celui de l'Afrique, il faut l'ordre de 9 ou 10 accouchements vivants pour que la taille de la famille atteigne 5 ou 6 personnes.

L'attitude nataliste en Afrique est donc étroitement liée aux conditions économiques des populations africaines. Si ces conditions économiques ne changent pas, les populations africaines ne se laisseront pas aller au suicide collectif (certains ont parlé de génocide) que des pays industrialisés et leurs alliés autochtones semblent parfois leur proposer. Nous avons vu que seul les pays à croissance rapide ont un rythme de croissance démographique compatible avec une amélioration constante de l'état sanitaire.

Nous avons souligné que la capacité à soigner correctement et à informer par l'éducation est liée à la capacité d'un corps social d'affecter une partie de son surplus aux secteurs éducation et santé. Il faut donc examiner maintenant les conditions économiques vécues par l'Afrique : la faiblesse des situations internes et les conséquences de la "dépendance économique".

Deuxième partie

L'économie africaine : sa fonction dans l'économie internationale

II.1 Un rapide coup d'oeil sur l' "Annuaire de comptabilité des Nations Unies" fait apparaître clairement que les niveaux de vie des pays africains comptent parmi les plus bas du monde. Parmi les vingt-cinq pays les moins développés, plus de la moitié appartient à la région africaine.

II.2 Cependant une vue statique ne permet guère de comprendre les tendances d'évolution de l'économie africaine. C'est la raison pour laquelle nous voudrions rapidement, à partir de quelques indications, retracer l'évolution de nos économies au cours de ces dix dernières années (pour les principales sous-régions de l'Afrique). On se référera en annexe au tableau indiquant l'évolution du PIB per capita qui reflète l'effet combiné de la production intérieure d'un pays et de la démographie.

II.3 Ensuite, nous tenterons une analyse structurale de l'économie dépendante, à la lumière d'un schéma souvent utilisé par le Pr. Samir Amin pour essayer de situer les niveaux où doit s'effectuer le choix.

En effet, le but du développement étant constitué par la croissance cumulative et durable du revenu disponible par individu, dans le cadre de changements structurels au coût humain supportable, il apparaît que la stratégie actuelle proposée pour accélérer la croissance des pays africains (en agissant sur la seule variable démographique sans changements structurels) n'est pas pertinente d'un point de vue scientifique.

L'analyse des conséquences du mécanisme de la dépendance nous permettra de démontrer l'insuffisance de l'investissement et l'impossibilité, dans le cadre d'une économie africaine d'exportation, de faire face aux besoins des peuples africains, au besoin du développement.

II.4 Entre 1960 et 1965 la production intérieure brute per capita a été pour :

- L'Afrique du nord	3,2	contre	2,3 pour 1965-1968
- L'Afrique de l'ouest	1,2	"	-2,3
- L'Afrique centrale	-0,3	"	2,6 hausse
- L'Afrique de l'Est	2,1	"	2,5
- L'Afrique en voie de développement (exclusion de l'Afrique du sud, Rhodésie),	2,3	"	1,3

II.5 Cette situation assez critique résulte des faits suivants : sur 46 pays africains, douze ou plus ont eu un taux de croissance du PIB per capita négatif, alors que pour la première période, seulement six pays africains avaient un taux de croissance du PIB per capita négatif.

D'après ces données établies par la CEA, nous avons estimé que si le taux de croissance se maintenait pour les quarante six pays, environ la moitié mettra plus de cinquante ans pour doubler les revenus individuels.

II.6 La croissance actuelle de l'Afrique va donc engendrer et aggraver les disparités entre pays "riches" et pays "pauvres" d'Afrique.

Les données fournies en annexe montrent nettement que le niveau de vie des pays côtiers est plus élevé que celui des pays de l'intérieur et que le taux de croissance des pays de la côte est bien plus élevé que celui des pays sans accès côtiers.

Cependant, dans le contexte international, il n'est pas certain que les tendances que l'on observe actuellement se maintiendront nécessairement. La découverte de gisements miniers peut bouleverser les positions relatives et faire d'un pays très pauvre une contrée où le revenu per capita se situe dans un rang respectable, même à l'échelle du monde. L'exemple de ce pays de nomades, de "bergers" extrêmement pauvres qu'est l'ancienne Libye, "périphérique" de la Tunisie il y a quelques dizaines d'années, montre la nature exacte de l'économie capitaliste. Cependant, il ne faut pas croire que le niveau de la richesse par individu est synonyme de développement. La richesse sans transformation structurelle profonde ne peut pas être confondue avec le développement : il n'y a pas de développement sans que soit établies les bases d'une économie "autocentrée".

II.7 Il faut donc reprendre le schéma du Pr. Amin sur le fonctionnement de l'économie actuelle de l'Afrique en relation avec l'économie du Centre. Ce mécanisme de fonctionnement éclairera toute la formulation d'une stratégie démographique libératrice de l'homme africain, dans une perspective égalitaire, de justice sociale, compatible avec nos valeurs de civilisations.

II.8 Le fonctionnement de l'économie "autocentrée" : exemple historique des pays du capitalisme central.

Pour situer dans son contexte le problème démographique, il est nécessaire de rappeler comment l'adéquation s'est faite entre la croissance démographique et la croissance économique depuis le début de l'industrialisation des pays dits du capitalisme achevé. C'est ensuite seulement que nous pouvons comprendre les raisons de la campagne actuelle en faveur de la limitation des naissances, qui prend racine dans la notion de surpeuplement relatif. Comme nous le verrons, cette campagne

n'est qu'une manifestation des distorsions créées par la dépendance économique des pays périphériques. En Afrique cette notion est acceptée alors que l'on sait que le rapport population/ressources naturelles est le plus élevé du monde. On sait aussi que la densité moyenne en Afrique est ramenée, non pas à la superficie totale, mais aux superficies cultivables. Il est donc nécessaire de comprendre le mécanisme de cette sous-exploitation de nos ressources et de ce "surpeuplement" au sens économique du terme.

II.9. L'économie d'un pays peut être divisée, tant du point de vue de la production que de la circulation en quatre secteurs principaux :

1. secteur d'exportation
2. secteur de consommation des masses
3. secteur de consommation de luxe
4. secteur des biens d'équipement.

Dans les pays développés, y compris les pays socialistes, il y a une articulation entre le secteur des biens de consommation des masses (secteur 2) et le secteur des biens d'équipement (secteur 4).

II.10. Dans les pays à économie capitaliste, il y a une relation nécessaire entre les taux de la plus-value et le niveau de développement des forces productives. En effet, un taux de plus-value élevé (c'est-à-dire une plus grande portion du produit social au détriment du travail), entraîne un niveau d'accumulation élevé, donc un marché de l'emploi favorable aux travailleurs.

Rappelons que nous appelons ici "rémunération de masse" la demande solvable qui existe grâce à la seule rémunération du travail. Elle est déterminée par la masse salariale et correspond en gros à celle-ci. La

"consommation de luxe" est la consommation des non-travailleurs, sur une portion du surplus. Elle correspond à peu près à la différence entre le surplus ponctionné et la partie non investie du surplus ponctionné sur les travailleurs.

Une insuffisance de la masse salariale, face aux surcapacités de production, est donc liée à une augmentation du taux de plus-value.

Au contraire, une diminution du taux de plus-value entraîne une insuffisance d'accumulation, donc un ralentissement de la croissance économique et engendre sur le marché du travail des conditions favorables au capital. Il y a donc un taux de plus-value "normal", un taux optimal autour duquel fluctuent les taux réels de plus-value et ce sont ces fluctuations du taux de la plus-value qui engendre les crises du capitalisme.

II.11. Cependant, l'histoire montre que le capitalisme s'est accommodé de ces crises et nous verrons quelles sont les fonctions qui lui permettent de les surmonter. Le problème démographique tel qu'il est posé à la périphérie est un élément nécessaire pour surmonter les contradictions internes du Centre.

II.12. On sait que le capitalisme européen s'est accommodé d'un taux de croissance urbaine de l'ordre de 4,5 % pendant tout le XIX^{ème} siècle. Une telle augmentation correspond, dans le long terme, aux taux de croissance de l'emploi. Dans le court terme en effet, il n'y a pas, il ne peut y avoir de relation linéaire entre les deux variables ci-dessus mentionnées, puisque nous venons de voir que les variations de l'emploi correspondent aux fluctuations dans le taux de plus-value qui sont instables dans le court et le moyen terme. L'amélioration de la rémunération du travail et l'augmentation de la demande interne, amélioration tendancielle vers le plein-emploi, sont organiquement liés, et déterminés par le taux de la plus-value.

II.13. Ce n'est pas un hasard si le développement du capitalisme est accompagné d'une amélioration de la productivité dans le secteur de consommation de masse, à commencer par l'agriculture.

Historiquement, nous avons d'abord assisté à la naissance du capitalisme agraire. L'augmentation de la production agricole permet ensuite de financer le secteur des textiles et l'ensemble des industries s'installant dans les villes.

Parallèlement, on assiste au développement du secteur tertiaire lié à une meilleure organisation des conditions de la production industrielle.

Par la suite, l'économie gagnant en productivité le secteur de biens de consommation s'étend et se diversifie. (Aujourd'hui, dans la notion de consommation de masse, il faut inclure tous les biens durables et semi-durables tels que l'automobile, les appareils de télévision, les machines à laver etc.).

Ce n'est donc pas la durée, ni la fonction des biens qui constituent la frontière entre biens de consommation de masse et consommation de luxe, mais le fait qu'ils sont acquis sur la rémunération salariale ou sur une partie du profit.

II.14. Cette analyse de l'articulation du secteur de consommation de masse et du secteur de biens d'équipement - articulation qui s'est accommodée de taux d'urbanisation élevés - nous permet d'examiner le mécanisme de fonctionnement d'une économie dépendante de manière à pouvoir situer le problème démographique dans son contexte : celui de l'impact destructeur de l'extraversion.

Troisième partie

Le fonctionnement de l'économie africaine et ses conséquences

III.1. La théorie économique classique du commerce extérieur a longtemps présenté l'exportation du capital vers les pays périphériques comme la recherche de débouchés.

III.2. En fait, ce sont les basses rémunérations pratiquées dans les zones périphériques qui assurent un meilleur taux de plus-value. En Afrique, par exemple, il est frappant de constater que le capital étranger est investi dans les secteurs où il est possible de produire à des coûts moindres qu'en Europe.

III.3. Seuls les secteurs à rentabilité faible et décroissante sont ceux qui sont exportés vers les régions d'Afrique. Il n'y a en effet aucune raison pour qu'un capital qui trouve ailleurs un taux de rentabilité de 17 % aille s'implanter en Afrique tropicale. Par contre, une industrie textile ne trouvant qu'un taux de profit de l'ordre de 4 % s'installera en Afrique si elle obtient du coup un taux de 20 ou 25 % amortissant ainsi en quelque quatre années le capital investi.

III.4. Les taux de rentabilité dans les pays sous-développés (par exemple Mali et Sénégal) présentant sur le plan écologique les mêmes caractéristiques pour la production d'arachides et l'extraction de l'huile, dans les mêmes conditions de rémunération du travail, il est évident que le Sénégal, en raison d'autres éléments constitutifs du coût de production : infrastructure et distance par rapport au marché du Centre, se présentera comme une source plus rentable que le Mali. C'est la raison pour laquelle l'on assiste à une plus forte exploitation des pays côtiers, avec tout ce que cela entraîne de destruction des

structures sociales et mentales, de la famille et des institutions pour l'individu. C'est en vertu de nos potentialités à être exploitées que nous nous divisons aujourd'hui en Afrique en pays "riches" et en pays "pauvres"; en pays périphériques et en pays réservoirs de main-d'œuvre pour les pays côtiers - les périphéries de la périphérie (ou les pays sans accès sur la mer).

III.5. L'implantation d'enclaves minières procède du même phénomène. . . . Certes les gisements énergétiques sont plus rares dans les pays du Centre. Mais la faible rémunération du travail pour l'exploitation de ces gisements dans les pays périphériques explique que des industries extractives s'y implantent. Il n'est même pas impossible qu'un jour les sociétés multinationales y installent des complexes industriels lourds, mais ceci ne se fera qu'au moment opportun et dans les secteurs où le taux différentiel de rentabilité du capital ne justifiera plus l'investissement et l'installation de tels complexes au Centre. Pour envisager une hypothèse plausible, dans la conjoncture actuelle de crise énergétique le taux de rémunération dans la sidérurgie peut tomber très bas (disons jusqu'à 2 ou 3 %). Alors deux choses peuvent se passer :

- 1° ou bien le capital de ce secteur s'oriente vers d'autres secteurs. Ce qui suppose une soumission des capitalistes d'un secteur industriel à un autre secteur industriel plus dynamique (analyse importante pour la compréhension de la recherche du débouché à l'extérieur);
- 2° ou bien le capitaliste cherche à survivre. Il lui faut alors s'implanter à l'intérieur pour maintenir le taux convenable de rémunération du capital.

III.6. L'analyse de notre industrialisation doit donc se faire de façon concomitante avec l'analyse des tendances du capitalisme mondial.

La genèse et l'extension du capitalisme mondial ne peuvent se comprendre qu'en mettant en lumière l'articulation du secteur consommation des masses et du secteur des biens d'équipement dans les pays sous-développés de notre région. Tout le mécanisme de l'implantation des industries (à ne pas confondre avec l'industrialisation) est lié à ce qui se passe à l'extérieur. C'est ainsi que se comprend la notion, la signification profonde et la dynamique de l'économie extravertie, dépendante, ayant son moteur à l'extérieur.

III.7. On voit dès lors la "nature biaisée" de cette "industrialisation". L'industrie s'installe en fonction des avantages physiques et humains offerts par la région africaine.

On comprend aussi le caractère limité de cette industrialisation. Le marché du Centre est le déterminant principal de l'emploi à la périphérie. Cette industrialisation crée l'euphorie économique dans des régions qui en réalité sont en train d'hypothéquer gravement leur avenir pour une exploitation forcée par le capital étranger. On ne prend guère la précaution de mettre sur pied parallèlement une stratégie de développement autocentrée.

III.8. Le caractère biaisé et limité du marché explique aussi, malgré l'insuffisante rémunération du travail, l'absence d'industries pour la production de biens de consommation de masse.

En fait, une grande partie de la rémunération de la classe productive (la force de travail) est prélevée au profit des couches assurant le fonctionnement du système - la bureaucratie, les institutions de maintien de "l'ordre" intérieur et extérieur - et les "compradores".

III.9. Le modèle de consommation de ces catégories est déterminé par ce dont elles peuvent disposer : gadgets de toute sorte, biens de luxe achetés à des conditions exorbitantes.

C'est pourquoi le capital - national ou étranger - qui s'installe ne peut commencer faute de marché, ni par le commencement comme au début du capitalisme industriel, encore moins par la fin, c'est-à-dire la création d'industries de substitution d'importation. Il est orienté vers la satisfaction des besoins des couches privilégiées des villes.

III.10. Au contraire, le secteur de consommation des masses ne bénéficie guère d'investissement comme il a été fait au Centre. Il convient ici de faire une mise en garde contre l'illusion créée par les politiques agricoles pour une meilleure productivité dans l'agriculture. Les opérations de vulgarisation des techniques modernes, la distribution d'engrais, de fongicides, les dépenses pour une meilleure organisation du monde rural par le système coopératif, n'ont strictement rien à voir avec une stratégie de développement fondée sur la consommation de masse.

III.11. Nous avons montré en effet la relation qui existe entre le taux du profit et celui de la rémunération du travail dans le cadre de l'accumulation. Il en découle que les salaires augmentent en valeur réelle, le taux de profit baisse. Or, de nos jours, par suite d'une stagnation de la productivité agricole, on connaît dans la plupart des régions urbaines une tendance à l'accroissement des prix de biens de consommation locaux. Les masses ouvrières, l'ensemble des salariés, les syndicats, les hommes de troupe des casernes, réclament donc des pouvoirs publics et de leurs dirigeants une rémunération conséquente. Ces tensions salariales continueront tant que les biens alimentaires ne seront pas produits en quantité suffisante avec diminution proportionnelle du taux de profit.

C'est la raison pour laquelle les pouvoirs publics et le capital extérieur ont un intérêt réel à accroître la productivité. Mais l'accroissement de cette productivité consiste en la distribution de facteurs d'accroissement de la productivité et non en la mise sur pied d'une économie articulée depuis l'industrie de biens d'équipement jusqu'au secteur de consommation des masses. Le type de "progrès" que l'on introduit dans la structure de l'économie rurale est plutôt recessif que progressif, en ce sens qu'il s'accompagne d'une réduction de l'emploi agricole et d'un accroissement du sous-emploi.

III.12. On voit donc comment l'articulation centre-périphérie nous met au coeur de notre dilemme. C'est à partir de 1930, mais plus particulièrement depuis la seconde guerre mondiale, que les pays africains connaissent un rythme "élevé" dans leur croissance démographique.

Pour les 46 pays africains, le rythme de croissance (voir en annexe) a été de 2 %. C'est le décalage dans ces deux tendances que les néo-malthusiens soulignent (orienté au surpeuplement) à l'explosion démographique. L'humanité serait incapable de supporter les rythmes actuels, même dans l'hypothèse d'un recyclage complet des matières consommables.

Cet aspect est le seul que les néo-malthusiens considèrent. Ils se refusent à examiner le décalage démographie-économie en le situant dans le cadre des mécanismes de fonctionnement de l'économie mondiale. Ils se refusent à analyser pourquoi la croissance des pays sous-développés en général et africains en particulier est si faible. On ne cherche pas non plus à expliquer pourquoi, dans le contexte actuel, la misère des uns est la condition de la "surconsommation" des autres.

III.13. Dans une Afrique à économie essentiellement rurale, les thèses sur la stagnation du PIB per capita à cause de la croissance démographique, sont démenties par les faits. Nous savons, au contraire, que le sous-peuplement est bien souvent cause de la faible productivité dans l'agriculture. Il suffit de regarder certaines zones pour s'en convaincre (le pays Dogon au Mali extrêmement dense, à des niveaux de productivité agricole parmi les plus élevés du monde; il en est de même du pays Daniléké au Cameroun). L'intensification de l'agriculture en Asie est liée à la densité de peuplement. En Afrique de vastes zones - particulièrement les bassins fluviaux - à forte potentialité ont des rendements dérisoires faute de bras suffisants pour les mettre en valeur.

Par ailleurs, on ne peut parler de surpeuplement en Afrique (comme dans beaucoup de régions du tiers-monde). En effet, si la technologie aujourd'hui disponible était appliquée à nos régions, il n'y aurait aucun problème de surpopulation. La densité des régions européennes agricoles est plus élevée que dans la plupart de nos régions. Personne ne songe à y parler de surpeuplement. Le surpeuplement est donc non seulement une notion statique, mais c'est aussi une notion dangereuse, paralysant et masquant les moyens et voies pour combattre le sous-développement.

Il faut aussi rappeler que la population africaine représentait au début de la pénétration coloniale le quart de la population mondiale. A la suite des massacres de la conquête coloniale, de pillage de main-d'oeuvre pour la mise en valeur coloniale de l'Amérique, cette proportion est tombée à moins de 10 %. Mais on sait aujourd'hui que certaines régions étaient beaucoup plus peuplées qu'elles ne le sont de nos jours.

Quatrième partieImpacts sociaux de l'extraversion - pour une stratégie démographique
en Afrique

IV.1. L'économie dépendante est exportatrice de surplus économique vers le Centre. Transfert de surplus signifie tout simplement l'opération d'une ponction sur les masses paysannes pour financer le "développement industriel". Or, ces industries sont localisées là où se trouve le revenu numéraire, c'est-à-dire les villes. Nous avons vu que la productivité de l'agriculture était basse et que la tendance était, en ville, à un renchérissement du coût de la vie. D'où : ponctions de plus en plus grandes sur les masses paysannes. La boucle est donc fermée. Elle entraîne le paysan dans un cycle irréversible de paupérisation. A la limite apparaissent le salariat agricole (accumulation primitive) et le départ vers la ville. Le phénomène de l'urbanisation accélérée est donc lié à l'extraversion.

IV.2. C'est en ville que l'on peut avoir l'espoir de survivre. Dans ces conditions, il semble impossible de trouver une solution à l'exode rural si l'on n'élève pas l'analyse au niveau du fonctionnement de l'économie internationale.

IV.3. Seule solution possible : arrêter le transfert unilatéral des valeurs vers les pays développés et affecter ces valeurs au développement interne, de manière judicieuse, c'est-à-dire dans le cadre d'une articulation du secteur des biens de consommation des masses, secteur de biens d'équipement.

On ne parviendra pas à trouver de solution aux problèmes de l'exode rural et de la démographie si on ne remet pas en question les fondements actuels de l'économie internationale. C'est la raison pour laquelle la composante démographique ne peut pas être considérée comme une variable exogène.

IV.4. Il faut aussi considérer la marginalisation des populations dans les villes comme un autre effet de l'économie de dépendance. Les hommes refoulés des campagnes vivant dans les quartiers périphériques, n'ont en fait aucun statut social. Ils sont tout simplement des délinquants et non des prolétaires. Face à ces indésirables, les politiques d'urbanisation sont acculées à des luttes d'arrière-garde, à la lutte contre la marée montante.

Le taux de croissance des villes de ces quinze dernières années a été de l'ordre de 7 %.

IV.5. La paupérisation et la marginalisation sont deux conséquences directes de l'extraversion. Elles s'accompagnent d'une inégale distribution de l'éducation et de la santé. Le système d'éducation ne peut, lui non plus, s'étendre à toute la population.

En effet, le système éducatif qui produit les cadres nécessaires à l'économie de dépendance et assure la reproduction de la dépendance, par ses fonctions idéologiques, reste le privilège de petites minorités urbaines.

IV.6. On ne connaît pas de pays ayant réussi une politique de population qui n'ait au préalable mis en place une stratégie de développement autocentrée.

La réalité sociale est compacte. Ce n'est pas en agissant sur un élément isolément qu'on la transforme. Les erreurs des thèses néo-malthusiennes ressortent du tableau ci-dessous, établi par le Pr. Savvy (il s'agit d'une analyse tridimensionnelle : niveau d'investissement I/R , taux de croissance démographique, et taux de croissance du revenu par capita).

D'après ce tableau, il faut un taux d'investissement de 20 % au moins, pour que, avec une croissance démographique voisine de celle des populations africaines (3 %), le niveau de vie connaisse une croissance de 3 %.

Or, on sait qu'en raison des mécanismes de la dépendance, le taux d'investissement en Afrique se situe autour de 10 % (voir annexe). Il faut donc, toujours d'après le tableau, réduire le taux d'accroissement de la population à 1 % pour que le niveau de vie individuel connaisse une élévation de 0,5 % par an, soit un doublement du niveau de vie réel en plus de 150 ans. On voit donc comment les maliens se trompent quand ils analysent l'effet du ralentissement et la croissance démographique sur le niveau de vie.

Taux d'investis- sissement I/R	Taux d'accroissement démographique	% 2	% 2,5	% 3	% 3,5
10		1	0,6	0,25	0,1
15		2,25	1,9	1,5	1,1
20		3,5	3,0	2,75	2,4
25		4,75	4,4	4	3,6

Tableau : taux d'accroissement du niveau de vie en relation avec le taux d'accroissement démographique et le taux d'investissement.

IV.7. Des considérations qui précèdent, il ressort que la seule politique démographique envisageable est bien celle qui s'inscrit dans une stratégie de développement autocentrée. Dans cette stratégie, il y a une place de choix pour la recherche du rythme de croissance démographique désirable.

Le planning familial devient alors un instrument pertinent au service de l'amélioration du niveau de vie des masses. Il devient un instrument adapté d'éducation, une véritable forme d'aide par ses capacités de conscientisation des couples.

Aujourd'hui, tel qu'il est utilisé, le planning familial apparaît comme un instrument suspect, à partir duquel les pays développés qui ont peur des transformations sociales impliquées par une montée "incontrôlée" du nombre des hommes, essaient de satisfaire leurs penchants égoïstes.

Que les Africains le disent explicitement ou non, les difficultés de pénétration du planning familial sont inhérentes aux convictions de chacun. Derrière le planning familial se profile l'ombre de la domination étrangère, voire la crainte du péril jaune ou du péril noir. Les agents envoyés des pays du Centre sont souvent manipulés inconsciemment, et ne perçoivent pas que le fait social est total et universel.

Cinquième partie

Conditions pour la mise en oeuvre d'une politique démographique

V.1. Nous venons de voir que dans le cadre d'une stratégie de développement autocentré, la variable démographique ne saurait être considérée comme une donnée indépendante. La politique démographique consistera au contraire à valoriser les ressources humaines du point de vue intellectuel et du point de vue de leur contribution à la production.

Dans le cadre d'une économie extravertie, on assiste à ce paradoxe : les ressources physiques sont disponibles en quantités suffisantes (bonnes terres), les ressources humaines existent, la technologie appropriée

ne fait pas défaut, et cependant on ne parvient pas à articuler ces trois éléments pour dégager davantage de surplus économique. C'est que l'exiguïté du marché ne permet guère cette mise en valeur des ressources humaines dans les perspectives d'une amélioration du niveau de vie des masses.

V.2. Nous avons vu qu'un corollaire de la mise en valeur coloniale ou néo-coloniale (c'est-à-dire de l'économie de dépendance) était la marginalisation croissante des masses urbaines, la paupérisation des masses paysannes et la prolétarianisation de couches paysannes à l'économie d'auto-subsistance. L'impact de l'économie de dépendance a été le démantèlement de ce qu'il y avait de vivace, de dynamique dans les structures de l'économie précoloniale. Soumises aux lois de l'économie d'exploitation, elles ont été vidées de tout leur contenu originel et sont au contraire rendues fonctionnelles dans l'extroversion. Les perspectives inacceptables qu'offre la dépendance impliquent donc la nécessité de redéfinir une stratégie socio-économique pour notre continent.

V.3. Tout le monde s'accorde, aujourd'hui, à dénoncer la détérioration des termes de l'échange, c'est-à-dire le transfert unilatéral et croissant des valeurs vers le Centre. Cela fait même partie d'une stratégie politique au sens vulgaire du terme, dans la mesure où cela permet de rejeter les responsabilités sur un extérieur que l'on se garde bien d'identifier concrètement.

Malgré toutes les dénonciations - discours politiques et économiques, congrès nationaux ou assises internationales - il n'y a que très peu de pays qui s'engagent dans la voie d'une construction nationale indépendante. Pourtant, l'Algérie montre l'exemple d'un pays en voie de libération qui a recouvré sa dignité. De même, la Tanzanie tente de

construire une économie moderne articulée et autocentrée. La clé de voûte des études de sciences sociales en Tanzanie est sur le plan théorique l'identification de la stratification sociale et l'articulation des structures traditionnelles avec la modernité.

V.4. Une des conséquences de la dépendance, c'est un type bien spécifique de division de la société. En effet, il n'est pas un seul théoricien sérieux, il n'est pas un seul politicien honnête qui refuse d'admettre la différenciation en classe de nos populations. On admet effectivement que, malgré la structure originale de la parenté (quelle société n'a pas de structures originales?), malgré les séquelles encore vivaces de nos organisations socio-politiques précoloniales, il y a dans nos sociétés un groupe qui participe directement de la production et un autre groupe qui vit du prélèvement sur la production. Peu importe la forme de rémunération des travailleurs, le seul critère valable, ce n'est pas seulement l'appropriation du capital, il faut compléter ce facteur par une analyse de la circulation. Dans une économie où l'auto-subsistance et l'économie de marché coexistent de manière articulée (économie non dualiste), cette double analyse permet de procéder à une classification significative; les prolétaires des villes et les paysans, producteurs directs font partie de la même classe. De l'autre, il y a la bureau-technocratie, la bourgeoisie locale vivant comme le capital étranger de la ponction sur les travailleurs directs. Il y a certes entre les classes possédantes des contradictions internes et il importe, à chaque étape, de déceler ces contradictions pour comprendre les alliances de conjonctures fort nombreuses en Afrique, ainsi que les coups fréquents pour "en finir avec la corruption et l'exploitation des masses".

V.5. Cette différenciation permet de saisir les attitudes pratiques de chaque classe vis-à-vis de la natalité.

Les masses paysannes, les classes ouvrières pauvres de nos villes ne peuvent être que populationnistes. Pour les paysans, nous l'avons vu, les conditions technologiques de l'agriculture l'exigent. De même, pour les ouvriers, la grande famille rend possible un regroupement des salaires de plusieurs et les fonds réunis permettent de faire face aux dépenses alimentaires et aux dépenses de santé. La "grande famille" constitue le seul élément de défense à la disposition des salariés des villes.

Face aux "prolétaires", il y a les classes possédantes : pourquoi ces classes ont-elles tendance à admettre le planning en terme de limitation des naissances? D'abord pour des raisons culturelles (niveau d'information meilleur); ensuite - c'est le plus important - un plus grand nombre de prolétaires entraîne à la longue une rupture dans l'équilibre des forces. Il y a une relation entre conscience d'être exploités, développement des forces productives, et changement de l'équilibre des forces.

V.6. Si les tendances actuelles se maintiennent, il est évident qu'à longue échéance il y aura une liaison entre les courants progressistes internes - qui souhaitent une économie autocentrée parce que libératrice de l'homme - et les masses laborieuses, dans la perspective d'une appropriation du fruit du travail par les travailleurs. Il faut donc arrêter cette ascension. Ainsi, la crainte du péril jaune et du péril noir, la crainte du péril des misérables du tiers-monde se confond - ce n'est pas un hasard - avec la crainte du péril interne des travailleurs, et des paysans pauvres au sein de la périphérie.

V.7. Voilà donc le véritable enjeu des études démographiques, non seulement en Afrique, mais dans le monde. Cet enjeu est lié à la différenciation en classes, dans le cadre de la dépendance. Seul l'établissement

The first paragraph discusses the general situation of the country and the state of the economy. It mentions the impact of the war and the need for reconstruction. The text is somewhat faded but appears to be a formal report or document.

The second paragraph continues the discussion, focusing on the social and political aspects of the situation. It mentions the role of the government and the challenges faced by the population. The text is also somewhat faded.

The third paragraph discusses the economic situation and the need for reform. It mentions the state of the economy and the challenges faced by the government. The text is also somewhat faded.

The fourth paragraph discusses the future prospects and the need for action. It mentions the challenges ahead and the need for a clear vision and plan. The text is also somewhat faded.

- d) La mise en oeuvre d'une politique démographique tendant à la valorisation des ressources humaines et à l'élévation du niveau de vie des Africains n'a pas de place dans une économie extravertie. Nous avons vu que les perspectives sont au contraire celles d'un démantèlement de nos structures de productions, de nos structures sociales et mentales.
- e) En conséquence, il faut éviter le transfert unilatéral de surplus. Affecter le surplus récupéré à l'amélioration du niveau de vie des masses, c'est-à-dire mettre sur pied une économie articulée depuis le secteur des biens d'équipement jusqu'au secteur de production des masses.
- f) L'économie autocentrée ne peut être mise en place sans la volonté politique de bâtir la société sans différence de classes - une société juste et égalitaire.

Dans la mise sur pied d'une économie autocentrée (tout à fait différente d'une économie autarcique), la variable est un élément fondamental. La politique démographique devient, comme cela était historiquement le cas dans certains pays, un élément endogène du projet social.

Annexe I

Tableau d'évolution de la population mondiale de 1900
à 1960 et estimation pour l'an 2000 *

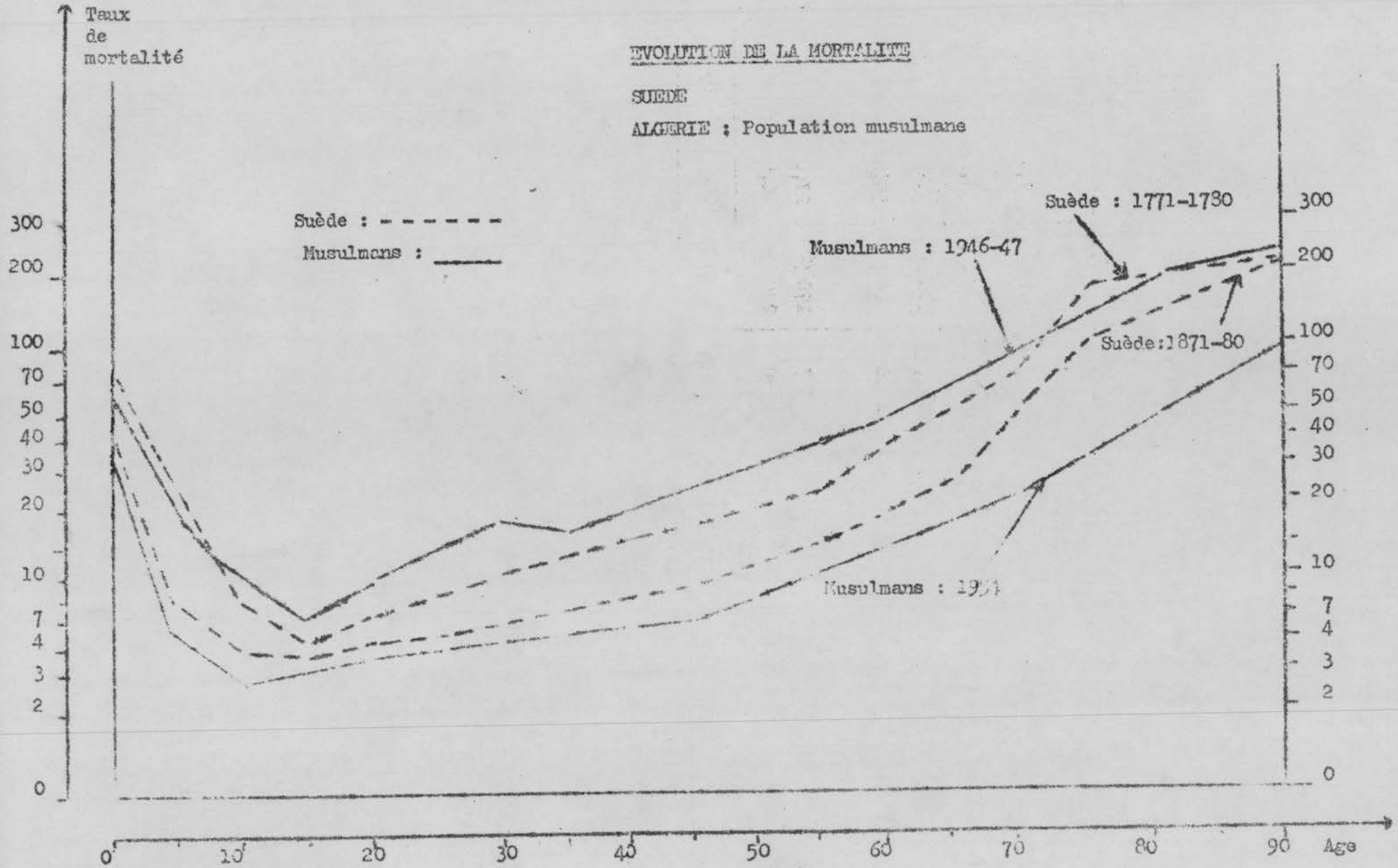
Années régions	1900	1950	Varia- tion 1950/ 1900	1960	2000	Varia- tion 2000/ 1950	Poids de l'Afrique dans la population mondiale	
							1950	2000
Monde	1550	2518	160 %	2995	6907	280 %	-	-
Afrique	120	209	170 %	254	663	310 %	7,7	9,6
Amér. du Nord	81	168	200 %	199	326	180 %	5,2	4,7
Amér. latine	63	163	260 %	206	651	400 %	4,0	9,4
Asie	857	1389	160 %	1679	4250	300 %	55,2	61,5
Europe avec URSS	423	576	130 %	641	987	170 %	27,0	14,2
Océanie	6	13	210 %	17	30	230 %	0,9	0,6
							100,00	100,00

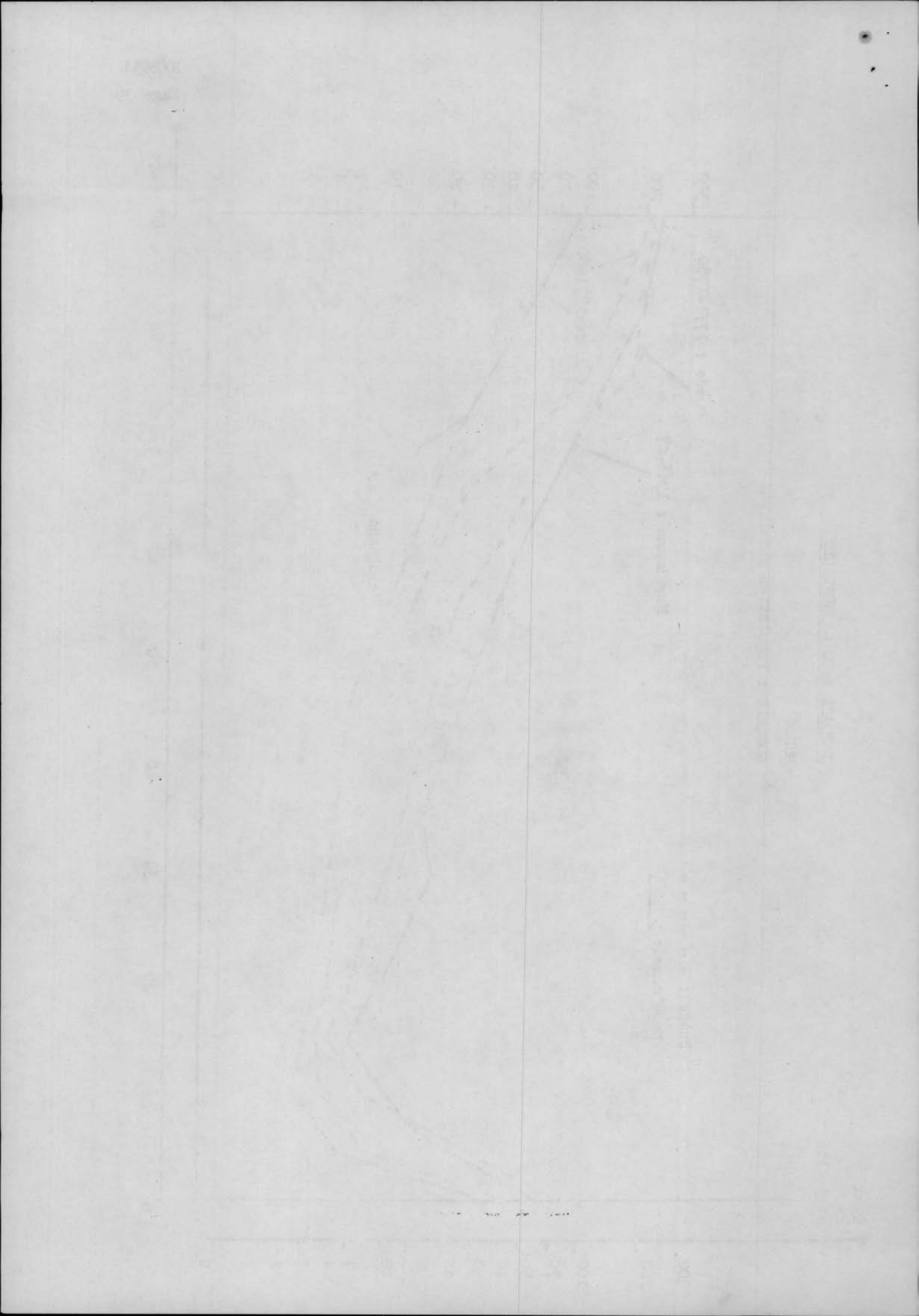
* Ce tableau a été établi par M. Sekou Oumar Ba, Professeur à l'IDEP, Dakar.

EVOLUTION DE LA MORTALITE

SUEDE

ALGERIE : Population musulmane





ANNEXES +

Tableau N° 1 : Taux annuel moyen d'accroissement du PIB total, du PIB par habitant dans l'Afrique en voie de développement et dans les sous-régions du continent durant les périodes 1960-1965 et 1965-1968 (*)
(aux prix constants du marché de 1960 et en pourcentage)

Régions	Période					
	PIB total		PIB par habitant		Population	
	1960 1965	1965 1968	1960 1965	1965 1968	1960 1965	1965 1968
Afrique du Nord	5.7	5.0	3.2	2.3	2.5	2.7
Afrique de l'Ouest	4.3	0.3	1.6	2.3	2.6	2.7
Afrique du Centre	1.2	4.2	-0.3	2.6	1.5	1.6
Reste de l'Afrique (non compris l'Afrique du Sud)	5.4	5.5	3.9	3.9	1.4	1.5
Afrique de l'Est	4.3	4.8	2.1	2.5	2.2	2.2
Afrique en voie de développement	4.6	3.8	2.3	1.3	2.3	2.4

Source : Secrétariat de la CEA.

*) Etabli sur 46 pays.

+ Ces tableaux ont été établis par M. Sekou Oumar Ba, Professeur à l'IDEP.

1952
1951

TABLE 1

TABLE 1
 (Continued)
 (1) Total number of persons in the U.S. population
 (2) Total number of persons in the U.S. population
 (3) Total number of persons in the U.S. population
 (4) Total number of persons in the U.S. population
 (5) Total number of persons in the U.S. population
 (6) Total number of persons in the U.S. population
 (7) Total number of persons in the U.S. population
 (8) Total number of persons in the U.S. population
 (9) Total number of persons in the U.S. population
 (10) Total number of persons in the U.S. population

1952		1951		1950		Total
Male	Female	Male	Female	Male	Female	
1,500	1,500	1,500	1,500	1,500	1,500	15,000
1,500	1,500	1,500	1,500	1,500	1,500	15,000
1,500	1,500	1,500	1,500	1,500	1,500	15,000
1,500	1,500	1,500	1,500	1,500	1,500	15,000
1,500	1,500	1,500	1,500	1,500	1,500	15,000
1,500	1,500	1,500	1,500	1,500	1,500	15,000
1,500	1,500	1,500	1,500	1,500	1,500	15,000
1,500	1,500	1,500	1,500	1,500	1,500	15,000
1,500	1,500	1,500	1,500	1,500	1,500	15,000
1,500	1,500	1,500	1,500	1,500	1,500	15,000

TABLE 1
 (Continued)

TABLE 1
 (Continued)

Tableau N° 3 : Répartition de 46 pays africains en voie de développement selon le taux annuel moyen d'accroissement du PIB par habitant durant les périodes 1960-1962 et 1966-1968
(aux prix constants du marché de 1960)

	Taux annuel moyen d'accroissement (en pourcentage)							Total
	Néga- tif	0-0.9	1-1.9	2-2.9	3-3.9	4-5.9	6 et plus	
Nombre de pays	10	8	6	2	9	6	5	46
En pourcentage de la population de l'Afrique en voie de développement en 1960	33.4	16.1	12.6	2	30.6	2.3	3	100
En pourcentage du PIB de l'Afrique en voie de développement en 1960	30.9	15.9	13.4	2.5	29.6	3.5	4.2	100

Source : Secrétariat de la CEA.

Tableau N° 4 : Produit intérieur brut par habitant dans 46 pays africains en voie de développement en 1960, 1965 et 1968
(en dollars des Etats-Unis aux prix constants du marché de 1960)

Sous-régions et pays	1960	1965	1968	1968
AFRIQUE DU NORD	165	193	207	207
Maroc	158	161	182	211
Algérie	248	210	225	263
Tunisie	202	236	237	292
Libye	206	728	1.119	1.655
RAU	161	206	204	238
Soudan	89	103	100	115
AFRIQUE DE L'OUEST	86	93	87	110
Mauritanie	83	117	124	175
Sénégal	178	184	180	223
Mali	66	61	74	91

* aux prix courants du marché.

Tableau 4 (suite)

Les régions et pays	1960	1965	1968	1968 *
AFRIQUE DE L'OUEST (suite)				
Côte d'Ivoire	163	228	268	317
Gambie	41	36	41	52
Sierra Leone	69	67	73	93
Guinée	66	76	74	94
Libéria	96	119	135	151
Cap-Vert	70	70	70	89
Sierra Leone	112	137	149	177
Libéria	222	244	249	312
Gambie	165	168	160	238
Sierra Leone	77	97	132	141
Libéria	69	74	59	66
AFRIQUE DU CENTRE				
Cameroon	83	81	88	119 **
Chad	98	107	132	175
Libéria	59	56	51	73
Rep. Centrafricaine	95	84	90	128
Sierra Leone	285	337	373	526
Congo (Rép. Pop. du)	136	127	145	215
Guinée équatoriale	143	160	167	234
Libéria	69	85	89	***
Sierra Leone	39	37	34	44
Guinée	39	34	34	53
AFRIQUE DE L'EST (non pris l'Afrique du Sud)				
Angola	116	140	157	191
Angola	116	131	150	182
Libéria	416	515	626	766
Botswana	64	83	89	108
Lesotho	39	50	61	75
Swaziland	111	173	167	201
Zimbabwe	107	127	142	171
AFRIQUE DE L'EST				
Libéria	80	89	96	113
Libéria	179	217	248	345
Libéria	232	244	259	251
Libéria	35	52	54	69
Madagascar	99	95	96	117
Libéria	333	503	549	684
Libéria	213	272	242	217
Rep. Unie de Tanzanie	57	57	60	74
Uganda	65	73	79	96
Kenya	95	101	118	127
Somalie	45	39	44	63
Ethiopie	45	52	57	65
AFRIQUE EN VOIE DE DEVELOPPEMENT				
	105	118	123	153 **

Source : Secrétariat de la CEA.

* : (aux prix courants du marché).

** : non compris le Zaïre.

Tableau N° 5 : Origines et utilisations du total des ressources disponibles dans 46 Pays africains en voie de développement en 1968
(aux prix courants du marché et en pourcentage)

Sous-régions et pays	FBCI	A*	B*	C*	D*	E*	PIB
AFRIQUE DU NORD	14.1	51.0	13.4	21.0	100	17.0	83.0
Maroc	13.9	58.3	11.4	16.4	100	16.4	83.6
Algérie	16.0	48.5	16.2	19.3	100	21.0	79.0
Tunisie	16.5	51.0	15.2	17.3	100	21.5	78.5
Libye	16.9	25.9	9.8	47.4	100	23.8	76.2
RAU	12.5	58.5	16.6	12.4	100	10.3	89.7
Soudan	8.7	65.6	11.8	13.9	100	15.9	84.1
AMERIQUE DE L'OUEST	10.4	62.6	9.9	17.1	100	17.3	82.7
Mauritanie	19.6	39.5	9.1	31.8	100	24.3	75.7
Sénégal	10.8	58.2	15.2	15.8	100	18.8	81.2
Mali	10.5	66.3	17.0	6.2	100	14.4	85.6
Côte d'Ivoire	15.0	47.3	10.2	27.5	100	22.4	77.6
Haute-Volta	12.0	69.2	7.5	11.3	100	16.7	83.3
Dahomey	13.4	58.2	12.1	16.3	100	23.9	76.1
Niger	12.2	65.4	11.2	11.2	100	13.5	86.5
Gambie	11.9	55.2	7.5	25.4	100	32.8	67.2
Guinée	4.1	56.1	22.1	17.7	100	12.5	87.5
Sierra Leone	8.8	62.3	5.2	23.7	100	21.1	78.9
Liberia	9.4	40.1	9.3	41.2	100	24.5	75.5
Ghana	9.6	60.4	14.9	15.1	100	14.7	85.3
Togo	11.5	63.7	6.3	18.5	100	18.2	81.8
Nigeria	8.9	72.7	5.4	13.0	100	15.1	84.9
AFRIQUE DU CENTRE	11.9	50.1	16.6	21.4	100	19.7	80.3
Cameroun	12.0	56.8	12.8	18.4	100	17.3	82.7
Tchad	9.0	65.8	13.4	11.8	100	21.7	78.3
Rép. Centrafricaine	13.8	54.5	14.2	17.5	100	23.6	76.4
Gabon	15.4	31.9	15.1	37.6	100	28.8	71.2
Congo (Rép. Pop. du)	26.6	100	37.2	62.8
Guinée équatoriale	14.0	35.5	10.7	39.8	100	29.0	71.0
Zaïre	12.0	43.6	21.8	22.6	100	19.0	81.0
Rwanda	9.6	100	12.0	88.0
Burundi	4.8	78.7	6.8	9.7	100	13.0	87.0
RESTE DE L'AFRIQUE (non compris l'Afrique du Sud)	11.1	57.2	12.3	19.4	100	21.5	78.5
Angola	11.6	52.3	12.3	23.8	100	23.7	76.3
Mozambique	10.1	62.9	12.3	14.7	100	16.4	83.6
Namibie	100
Botswana	18.9	49.5	15.8	15.8	100	31.6	68.4
Lesotho	7.8	68.7	14.8	8.7	100	33.9	66.1
Swaziland	12.9	36.4	8.3	42.4	100	39.4	60.6

Tableau N° 5 (suite)

ous-régions et pays	FBCI	A*	B*	C*	D*	E*	PIB
AFRIQUE DE L'EST	14.3	52.8	10.8	22.1	100	23.7	76.3
Zambie	21.1	32.0	9.2	37.7	100	30.5	69.5
Rhodésie	15.0	53.1	9.7	22.2	100	24.9	75.1
Malawi	11.5	60.1	12.2	16.2	100	26.4	73.6
Madagascar	8.8	60.6	18.1	12.5	100	18.3	81.7
Réunion	15.9	64.2	9.8	10.1	100	31.6	68.4
Maurice	10.2	46.1	11.0	32.7	100	30.7	69.3
Rép. Unie de Tanzanie	12.2	54.4	9.1	24.3	100	25.0	75.0
Ouganda	9.2	54.1	11.8	24.9	100	22.4	77.6
Kenya	15.5	51.7	11.1	21.9	100	24.4	75.6
Somalie	18.7	100	27.7	72.3
Ethiopie	13.0	69.1	8.9	9.0	100	12.5	87.5
AFRIQUE EN VOIE DE DEVELOPPEMENT	12.9	54.5	12.4	20.2	100	19.0	81.0

Source : Estimation du secrétariat de la CEA.

- : consommation privée
- : consommation de l'Etat
- : exportations
- : total des ressources utilisées
- : importations.

11 1111